



PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC

Référence : 3165DC

Version : 2.0

PRECONISATIONS TECHNIQUES

ENVOIS DE MATIERES BIOLOGIQUES EXEMPTES DE LA REGLEMENTATION DES MATIERES DANGEREUSES

Version 1.0

Diffusion libre

Diffusion restreinte

Diffusion contrôlée

SOMMAIRE

Page

1	Introduction	2
1.1	<i>Objet du document</i>	2
2	Préconisations sur les caractéristiques du pli	3
2.1	<i>Formats et dimensions du pli</i>	3
3	Préconisation de la signalétique du pli	4
3.1	<i>La maquette du pli</i>	4
3.2	<i>Les mentions d'affranchissement, d'adressage</i>	8



PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC

Référence : 3165DC

Version : 2.0

SUIVI DES EDITIONS

Version	Modifications	Rédigé par Le
1.0	Création	B. DUBOIS, le 18/05/2021
2.0	Remplacement de la mention PRIO par PERF	J. FRESNEAU, le 17/03/2023



PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC

Référence : 3165DC

Version : 2.0

1 INTRODUCTION

1.1 Objet du document

Le présent document a pour objet la préconisation des caractéristiques techniques que doivent respecter les plis pour les retours de **matières biologiques totalement exemptées** (qui ne sont pas soumises à la réglementation de transport de marchandises dangereuses) et nécessitant une protection simple, dans le cadre de l'offre Postréponse.

L'offre Postréponse est une solution d'affranchissement, gratuite pour l'utilisateur, et facturée au client Postréponse après utilisation.

Cette offre permet notamment le retour de matières biologiques totalement exemptées de la réglementation de transport de marchandises dangereuses.

Pour l'envoi de matières biologiques assujetties à la réglementation de transport de marchandises dangereuses, merci de se référer à l'offre Retour Santé.

Les envois constitués de matières biologiques totalement exemptées de la réglementation de transport de matières dangereuses ne sont pas soumis à des normes d'emballages et de signalétiques.

Néanmoins et afin de garantir la sécurité des envois, La Poste préconise fortement de respecter les caractéristiques techniques des enveloppes décrites dans ce document.

Le support préconisé :

La Poste préconise l'utilisation d'un support pour les envois de matières biologiques exemptés : la **pochette cartonnée sans fenêtre, sans soufflet**.

Les marques d'Affranchissement :

La marque d'affranchissement utilisée est le T pour les deux niveaux de service : J+2, J+4.



PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC
Référence : 3165DC
Version : 2.0

2 PRECONISATIONS SUR LES CARACTERISTIQUES DU PLI

2.1 Formats et dimensions du pli

Les caractéristiques dimensionnelles pour un courrier Postréponse de matières biologiques exemptées doivent être comprises dans les valeurs suivantes :

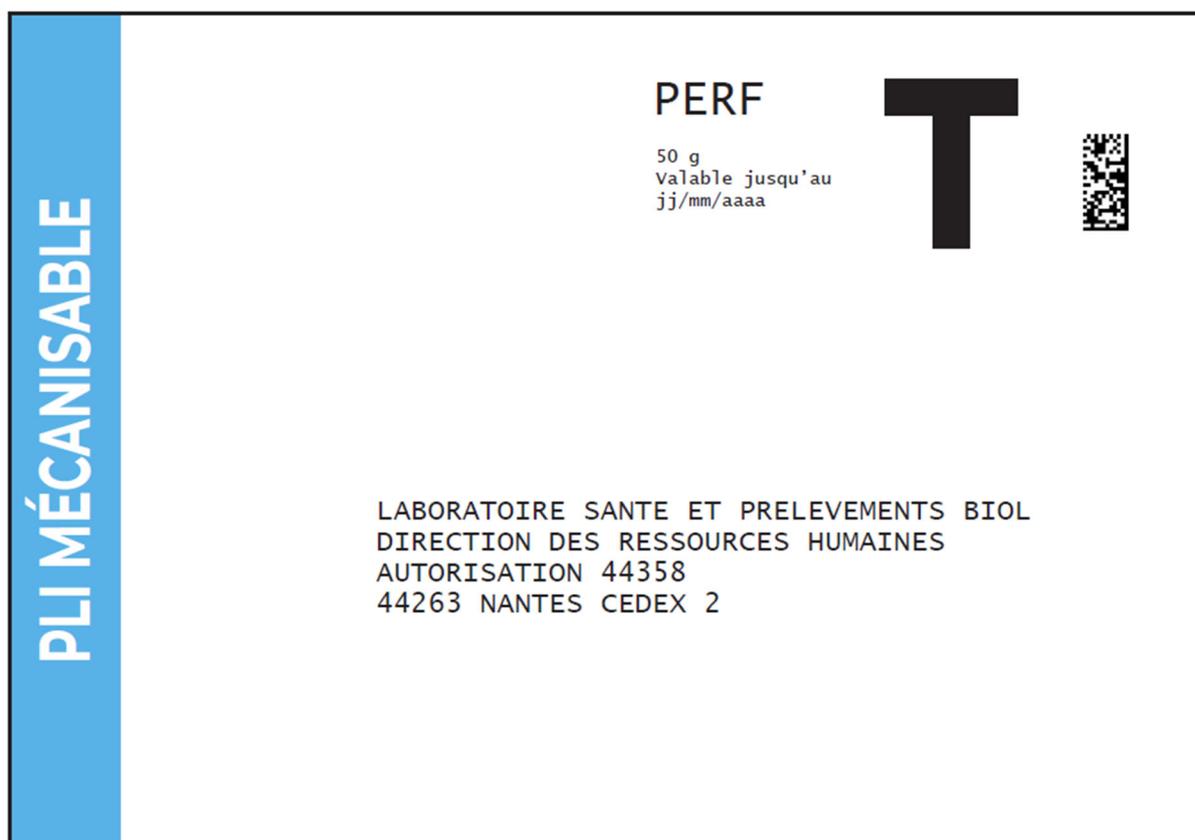
- Poids maximum préconisé : 500g
- Matière préconisée : Carton
- Grammage minimum préconisé : 195g/m²
- Type d'enveloppe préconisé : Sans soufflet
- Epaisseur maximum : 25 mm
- Formats disponibles sur le site postréponse :
 - ⇒ Le format C6 : 114mm*162mm,
 - ⇒ Le format C5 : 162mm*229mm,
 - ⇒ Le format C4 : 229mm*324mm.

Pour tout autre choix de formats, le client doit se référer à la spécification **SP_7286_Postréponse** et en respecter les modalités.

3 PRECONISATION DE LA SIGNALÉTIQUE DU PLI

3.1 La maquette du pli

La Poste préconise fortement de respecter le visuel ci-contre dans le cas d'envoi de matières biologiques exemptées. L'enveloppe cartonnée est **blanche** avec un **bandeau de couleur bleu sur le recto** comprenant la mention « PLI MÉCANISABLE », centrée de haut en bas.



Éléments	Dimensions	Couleur
Bandeau bleu	15 mm de largeur à partir du bord gauche du recto de la pochette	Pantone 292 C

Eléments	Format	Positionnement	Police	Couleur
Mention « PLI MÉCANISABLE »	C6	Cf. Maquettes ci-dessous	Montserrat Bold	Blanc
Mention « PLI MÉCANISABLE »	C5	Cf. Maquettes ci-dessous	Montserrat Bold	Blanc
Mention « PLI MÉCANISABLE »	C4	Cf. Maquettes ci-dessous	Montserrat Bold	Blanc

Positionnement de la mention « Pli mécanisable » :

Format C6 :





PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC
Référence : 3165DC
Version : 2.0

Format C5:





PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC

Référence : 3165DC

Version : 2.0

Format C4 :





PRECONISATIONS TECHNIQUES

Direction Technique

Service : DT/DSI-O/DOCC

Référence : 3165DC

Version : 2.0

3.2 Les mentions d'affranchissement, d'adressage

Les mentions d'affranchissement et d'adressage doivent respecter les informations décrites dans la spécification de l'offre Postréponse (**SP_7286_Postréponse**).